

PROLAVAU

ASSOCIATION
VIEUX LAVAU

BULLETIN

Été 2026
N° 33



Sommaire

Editorial	1

Conférence : « Du patois au parler djeun's »	2

200 ans de Forel	8

Avant-après : Forel	11

Assemblée générale	14

Claude Cantini, hommage	16

Edmond Chollet, hommage	18

Rapport du président	20

Recherche secrétaire	22

Détail d'une carte postale	22

ProLavaux infos	23

Impressum	24

Editorial

Ne manquez pas nos prochaines activités : la grande course annuelle, la balade historique et la conférence de fin d'année.

Vous trouvez dans ces pages, l'écho de l'Assemblée générale 2026, tenue à Forel, à l'occasion des deux cents ans de la création de cette commune campagnarde de Lavaux.

Lisez aussi le compte-rendu de la conférence de Pascal Singy : vous situerez alors davantage encore les mots des Vaudois dans les parlers régionaux de la francophonie et découvrirez, par surcroît, quelques arcanes du parler djeun's.

Deux fortes personnalités de Lavaux, l'une de Forel, l'autre d'Aran, nous ont quittés ; à la fin de l'année dernière Claude Cantini, et en avril 2026 Henri Chollet ; les deux avaient été récipiendaires du Prix Vieux Lavaux ; nous leur rendons hommage.

Et puis, si le cœur voire la curiosité vous en disent, votre comité vous invite cordialement à venir partager avec lui une séance, pour vous faire une idée des tâches qu'il accomplit et, – qui sait ? –, peut-être rejoindre ses rangs, quelque temps. C'est notre souhait ! Pour ce faire, prenez contact avec l'un ou l'autre membre du comité.

Au plaisir de vous revoir !

Jean-Gabriel Linder, président



Le Casard, Forel. © Commune de Forel

Conférence de Pascal Singy.

Le français d'ici : du patois au parler djeun's.

Mercredi 26 novembre 2025, à la salle Davel de Cully, ProLavaux proposait une conférence publique sur « Le français d'ici : du patois au parler djeun's » par Pascal Singy, sociolinguiste, professeur honoraire de l'Université de Lausanne (UNIL) en Faculté de biologie et de médecine; spécialiste des sciences du langage et de l'information, ses recherches et enseignements concernent, d'une part, la variation des langues naturelles, principalement dans les limites de l'espace francophone et, d'autre part, la communication entre médecins et patients. Les objets analysés sont d'ordre linguistique, social et culturel.



Compte-rendu de la conférence.

Suisse et plurilinguisme territorial. À l'échelle territoriale de la Suisse actuelle, outre les quatre langues reconnues comme nationales, bien davantage d'autres langues sont parlées dans le pays dont les plus parlées sont notamment le portugais, l'espagnol, le serbocroate, davantage parlées que le romanche.

Un principe scientifique de base est que les langues vivantes ne constituent pas des entités homogènes et unifiées; elles se présentent sous la forme de variétés qu'expliquent divers facteurs: géopolitiques, sociaux, professionnels. Ainsi, en français, le parler médical, par exemple, constitue une forme de français.



Pascal Singy.

Les formes locales du français. Suivant le principe de base, « LE » français n'existe pas, sinon sous la forme de variétés, elles-mêmes soumises à variation. Les variétés du français, du point de vue géopolitique, sont communément appelées les français régionaux, qui ne sont pas des patois, ou les formes locales du français.

Origine des formes locales du français. Le cas de la Suisse romande. Le français est une langue d'emprunt, issue de la latinisation progressive de la Gallo-Romania, entre le 3^e et le 5^e siècle de notre ère, et de l'abandon des parlers celtés. La chute de l'Empire romain conduit à une différenciation linguistique croissante qui aboutit à une fragmentation tripartite des parlers issus du latin vulgaire: le domaine d'oïl au nord, le domaine francoprovençal à l'est et le domaine d'oc au sud. Le francoprovençal concerne la Romandie, une partie de la France et de l'Italie, mais sans le nord du Jura.

Un nouveau processus d'unification en Gallo-Romania au travers de l'imposition progressive et constante d'un des parlers de la langue d'oïl: le francien – un prolongement du latin vulgaire en région de Paris. Pour la Suisse romande, la francisation commence dès le 13^e siècle au travers de l'écrit, en particulier la Bible traduite en français.

En Suisse romande le français acquiert le statut de langue parlée au 16^e siècle. On a l'attestation d'un fort bilinguisme qui va diminuer sous la pression d'instances politiques et institutionnelles. L'usage quotidien du français est courant à Genève en 1750, à Lausanne et Neuchâtel en 1800, en Suisse romande en 1900. En 1803, le Petit Conseil vaudois impose le français aux régents dans les écoles, dérogeant à l'usage du « patois la semaine, français le dimanche ». En 2000, seuls 0,2% d'autochtones utilisent encore quotidiennement le patois; depuis, néanmoins – comme on peut le constater en 2025 –, les patois revivent.

Deux constats: 1. Le français constitue pour la Suisse romande une langue d'emprunt; 2. Les formes locales du français parlées en Suisse romande ne sont pas équivalentes aux parlers franco-provençaux (patois).

La sujétion des formes locale du français. Le cas de la Suisse romande. Les formes locales du français partagent l'essentiel avec une des variétés du français qui fait office de référence: le français standard; le français régional n'est pas le patois et l'on use d'un français standard. Les français régionaux sont dans un rapport de sujétion par rapport à cette variété de référence. Ce rapport se manifeste au travers de trois traits majeurs: 1. Absence d'innovations à large diffusion; 2. Présence d'éléments linguistiques archaïques; 3. Présence d'éléments lexicaux originaux propres à une seule région (dialectismes, emprunts).

Ca va aller, ou bien ?



Vè-lo ou vé-lô ?



Marié- ou marié-ye



mERcii ou m'rCI ?

Illustrations :

dénichées sur Internet. © dr

Les particularités du français parlé en Suisse romande. Elles sont peu nombreuses. Tous les aspects de la langue sont concernés : la prononciation, la syntaxe et le lexique.

Une particularité phonique. On constate une résistance au schéma accentuel du français standard (accent d'intensité sur la dernière syllabe), due au parler francoprovençal (accentuation de la pénultième syllabe); accent sur la première syllabe des mots bisyllabiques; accent sur la pénultième syllabe des mots de plus de deux syllabes.

Particularités lexicales. On relève des **dialectismes**, termes d'origine francoprovençale plus ou moins francisés: *panosse* « serpillière »; *gouille* « flaque d'eau »; *tablar* « étagère »; *aguiller* « jucher ». **Archaïsmes**, termes que le français standard a éliminés mais toujours d'usage en Suisse romande: déjeuner « repas du matin »; dîner « repas de midi »; septante « 70 ». **Emprunts**, termes essentiellement issus de l'allemand: *poutzer* (« all. *putzen* ») « nettoyer »; *foehn* (« all. *Föhn* ») « sèche-cheveux »; *chablon* (« all. *Schablone* ») « patron, modèle »; *vits* (« all. *Witz* ») « plaisanterie ». À noter que « aider à » est un archaïsme et non pas un germanisme. **Créations originales**, termes dont l'origine est imputable à la dynamique propre du français parlé en Suisse romande: caquelon « poêlon pour cuire la fondue »; cuissettes « culotte courte ».

On dîne à midi.

20: vin- ou vin-t ?

Fais-y juste!

Deux réactions.

Les francophones de périphérie manifestent des sentiments d'**insécurité**, sur fond de valorisation et de dévalorisation, et d'**infériorité**. Les exemples recueillis sont révélateurs: « Je trouve qu'il y a comme s'il y avait des gènes français qui fait qu'ils ont une facilité d'élocution que nous n'avons pas (...) »; « Je trouve que c'est pas tellement dans l'accent, mais une facilité d'expression, un rythme et une vivacité, une construction des phrases qui est plus rapide, (...) de trouver plus rapidement le mot juste... » Les voyelles longues provoqueraient un sentiment de lenteur.

« **Les Français sont les meilleurs.** » C'est l'acceptation d'une subordination linguistique: « Les Français, c'est absolument frappant, je parle des jeunes puisque j'enseigne... Les jeunes ont une mordache, une tchache qui est souvent sans aucune mesure avec ce qui se fait ici, hein ? Ils ont un vocabulaire d'une richesse et d'une étendue, et alors oui à ce moment-là, sans aucun doute, ils sont beaucoup plus, ils sont nettement meilleurs, ah ouais, ça ouais. »

Avez-vous déjà effacé votre accent en France ?

Oui, 33%; non, 65%; sans réponse, 2%. Mais pourquoi ?

« J'essaie pas de cacher que je suis Suisse, c'est pas dans le but de séduire ou de se cacher (...) j'essaie d'être un peu proche par souci d'être compris. »; « (...) pour être mieux compris et mieux accepté sans qu'on ait à se demander si les gens se moquent intérieurement de ton accent (...) »

Le français de référence est extérieur au nôtre.

Le sort très enviable réservé à certains archaïsmes. La tendance à déclarer recourir aux éléments « septante » et « nonante », plutôt qu'à leurs équivalents hexagonaux; les raisons avancées de ce choix sont diverses.

Une affirmation de son identité. « Non, et même, y a des années en arrière, lorsqu'on arrivait dans des boulangeries pis qu'elles nous disaient..., je disais "c'est combien ça", elles me disaient: "un, un franc quatre-vingt", je disais: "ben voilà un franc huitante". Et: "Quoi ?" »

Les raisons à contenu prescriptif. « Pourquoi est-ce qu'on dit, tout à coup c'est soixante-dix ? Alors qu'on dit quarante, cinquante, soixante, septante; oui, oh oui, c'est pas, c'est, c'est aussi logique chez nous que chez eux. Ça correspond mieux à un esprit mathématique de parler de septante que de soixante-dix. »

Les raisons fondées sur la comparaison. « Parce que je sais qu'il y a des gens qui défendent le soixante-dix pensant que c'est supérieur. Pourtant en allemand, en anglais, et ben le huit devient huitante, le eight, eighty... Le acht devient achti- achtzig. Y a qu'en France que ça devient un quatre fois vingt. »



Dans le public, Marie-Louise Goumaz, alerte centenaire et patoisante avertie.



Apocopes hiéroglyphiques ?



«Quand je m'énervé...»

Quelles sont les caractéristiques de la pratique langagière du parler djeun's ? Une initiation plus ou moins précoce : avant l'âge de 10 ans (9/56), entre 10 et 11 ans (10/62), entre 12 et 13 ans (28/56), entre 14 et 15 ans (9/62).

Le « parler jeune », des formes en jeu. L'on relève dans les pratiques langagières des jeunes l'usage de la suppression par apocope : *couz* pour « cousin », *basks* pour « basket » ; ou par aphérèse : *rien* pour « ce n'est rien », *cil* pour « facile » ; l'usage du déplacement par métathèse : *cistra* pour « raciste », *cimer* pour « merci ».

Le « parler jeune », mais aussi... La métaphore : *bâchée* pour « femme voilée » ; la métonymie : *crêteux* pour « punk » ; les siglaisons : *NTM* pour « nique ta m(...) » ; les acronymes : *OSET* pour « on s'en tape » ; les emprunts (anglais, langues de la migration) : une *go*, une *nana* pour une « femme ».

Le parler djeun's, trois fonctions majeures.

1. La fonction identitaire : « C'est pour se différencier des autres, dire que voilà, ben là je suis avec mes amis, je suis moi, je suis libre, je suis tranquille, euh [...] C'est plutôt pour dire qu'on est ensemble, c'est nous, on a notre langage ».

2. La fonction crypto-ludique : « Si on veut pas se faire comprendre, on est très fort pour ça [...] c'est marrant d'énervé un adulte parce qu'il comprend rien donc il passe pour un abruti de rien comprendre ».

3. La fonction cathartique : « Quand je m'énervé ben c'est plus fort que moi je parle en verlan, [...] c'est le langage de la guerre, [...] ; quand je suis énervée, ben je l'emploie parce que j'estime que c'est vulgaire et ça me défoule avec certaines paroles, donc euh, après, on se sent plus apaisé, on se sent mieux ».



Le professeur Pascal Singy questionnant l'assemblée.

De ces observations, il ressort un certain rapport à la France dont les jeunes ont une claire conscience linguistique ; le parler jeune est une langue d'emprunt : « [...] le français jeune vient de, des

banlieues françaises et de la France, c'est vrai que, à ce niveau-là, on n'a rien inventé ». Les jeunes relèvent un maniement plus performant : « [...] c'est vrai que ça peut être intimidant de parler avec des Français qu'ont l'habitude et qu'ont peut-être plus la pratique de ce langage quoi » ; « [...] Ouais y sont plus avancés. Ils sont vraiment dedans quoi, ils sont là, quand t'arrives dans les cités tu comprends rien, c'est tatata ça s'enchaîne ». Une pratique plus agressive : « Eux ils vont donc plutôt parler comme dans les chansons de rap en verlan, puis... prendre la voix du gros dur. Alors qu'en Suisse, ...on parle un peu bidouillé [...] ouais c'est plus poussé dans leur parler jeune alors qu'en Suisse on est moins développé, [...], on est les oin-oin ».

Les Romands face à leur langue. Jeunes et moins jeunes générations partagent une même communauté de destin vis-à-vis de la France, comme les Québécois et les Belges francophones.

Un avertissement aux parents. « Ma mère de temps en temps, c'est elle qui parle jeune, et, à ce moment-là, je m'efforce de ne pas réagir, mais ça me fait étrange, je trouve ça ridicule [...] Des fois elle met une certaine insistance à dire par exemple 'tu sors avec tes potes ?' oui, je sors avec mes amis ».

C'est non sans un certain humour que Pascal Singy s'est adressé à l'auditoire et a répondu à ses questions. Par sa conférence, Pascal Singy a contribué aux buts poursuivis par ProLavaux – AVL, auprès du public en général, pour éveiller ou entretenir son intérêt, sur les particularités de Lavaux et de la Suisse romande, relativement à nos voisins suisses, comme d'autres pays.

Jean-Gabriel Linder



«...je trouve ça ridicule.»



Un auditoire très attentif et réactif.

Assemblée générale 2026, à Forel.



Bernard Perret, syndic de Forel, lors de son accueil.

Mercredi 6 mai 2026, à 19 heures, à la salle « Avenir » de la Maison de Commune de Forel (Lavaux), s'est tenue l'Assemblée générale annuelle ordinaire de l'Association ProLavaux. À la fin d'une journée pluvieuse, le soleil était néanmoins au rendez-vous pour accueillir les membres dans les hauts de Lavaux, dans le hameau-centre des Cornes-de-Cerf qui rassemble l'école, l'église, la grande salle et l'Administration communale.

En ouverture, outre les mots de bienvenue du président de ProLavaux, Jean-Gabriel Linder, le syndic de Forel, Bernard Perret, s'adressa aux participants, se réjouissant de leur présence dans sa commune de campagne de 1844 hectares, en bordure du Jorat. Forel (Lavaux) a une population d'un peu plus de deux mille habitants qui se répartissent dans les hameaux et les fermes foraines, disséminés sur son vaste territoire étendu ; celui-ci faisait partie jusqu'en 1826 de la grande Paroisse de Villette, et portait le nom de Monts de Villette. Devenue alors commune indépendante, Forel fête son bicentenaire du 28 au 31 mai 2026.

C'est la troisième fois que l'assemblée générale de l'association se tient à Forel ; en 2009, – encore Association du Vieux Lavaux –, elle y décernait le Prix d'honneur Vieux Lavaux, à Claude Cantini, historien, établi alors à Forel, récemment décédé à Chexbres ; en 2014, elle y remettait son Prix d'honneur à l'Amicale des patoisants de Savigny – Forel.

Partie statutaire. En présence de 21 membres – 20 membres se sont excusés –, l'ordre du jour est adopté. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mai 2025 à Chardonne est accepté, avec remerciements à sa rédactrice Catherine Panchaud. Le Rapport 2025 du président est suivi par le Rapport du trésorier, Pascal Jaquier, et le Rapport de la commission de vérification des comptes, composée de Yves de Gunten, Erika Zollinger et Claude Joly. L'Assemblée approuve les comptes avec remerciements au trésorier et aux vérificateurs. Les cotisations 2027 conserveront les montants actuels.

Crédits photo : © JLP



Comité. Les six membres du comité sont Daniel Guillaume-Gentil (2024-2028), chargé des collections iconographiques ; Josiane Guillaume-Gentil (2024-2028), chargée des collections iconographiques ; Jean-Louis Paley (2024-2028), chargé d'édition du Bulletin ProLavaux ; Armand Deuvaert (2025 à 2029), chargé des relations publiques et du site Internet ; Pascal Jaquier (2025-2029), trésorier ; Jean-Gabriel Linder (2025 à 2029), président et chargé de communication. Un poste, au moins, reste à repourvoir, celui de secrétaire : l'appel à candidature reste ouvert.

Commission de vérification des comptes. Yves de Gunten se retire, Erika Zollinger (2024-2026), reste à son poste, comme Claude Joly (2024-2026) ; est élu Claude Zollinger (2026- 2028).

Activités à venir. Sont prévues la visite guidée de Lutry, la course annuelle, une balade historique guidée et une conférence de fin d'année. Le détail sera communiqué avec l'envoi du Bulletin ProLavaux d'été 2026 et par courriel.



Le prof. Etienne Hofmann, lors de son exposé.

Au terme de la partie statutaire, le président rappelle le décès, en 2025 et début 2026, de trois anciens récipiendaires du Prix d'honneur du Vieux Lavaux : Jean-Paul Verdan (Prix 2017), Claude Cantini (Prix 2009) et Henri Chollet (Prix 2011).

Après la partie statutaire et pour conclure l'Assemblée générale 2026, Jean-Louis Paley présente le professeur honoraire de l'Université de Lausanne (UNIL) Etienne Hofmann. Celui-ci fait un exposé fouillé, avec projections, sur « La place qu'occupe la Commune de Forel (Lavaux) dans la scission de l'ancienne grande paroisse de Villette de 1823 à 1826 », puis répond aux questions de ses auditeurs.

Les participants de l'Assemblée sont invités à la verrée d'honneur généreusement offerte par la Commune de Forel (Lavaux) et aimablement servie par son syndic Bernard Perret.

Jean-Gabriel Linder

La Commune de Forel fête son 200^e anniversaire.

Pour marquer ce bel anniversaire, le Bulletin de ProLavaux vous propose quelques reflets historiques, des cartes postales anciennes en regard de la situation actuelle, ainsi qu'un hommage à Claude Cantini.

Un bref historique.

Recouvert d'une forêt dense, ce n'est qu'à partir du XII^e siècle que le Jorat commence timidement à être déboisé et colonisé par des moines, ceux de Haut-Crêt sur Palézieux, seigneurie appartenant d'abord aux domaines de l'évêque de Lausanne.

Vers 1170, le nom de Foresta apparaît, près de Chebri et Posdors : il s'agit de Forel, près de Chexbres et Puidoux. Entre défricheurs, nobles familles, moines de Haut-Crêt et envoyés de l'évêque, des conflits surviennent : de ceux-ci émanent les noms des lieux-dits, les limites de notre commune et l'installation de familles bourgeoises sur ces « hauts ». Jusqu'à la fin du 18^e siècle, la ferme est souvent bâtie à l'endroit même d'une grange qui a été érigée en son temps, de façon plus ou moins provisoire ; la tendance générale va dans le sens de la construction d'un ensemble comprenant écurie, grange et habitation. A partir du 19^e siècle, il n'est pas rare – suivant l'évolution économique de l'exploitation – qu'une nouvelle habitation, parfois séparée du rural, soit construite.

Pour la construction des maisons, les trois matériaux nécessaires, soit le bois, la molasse et les cailloux morainiques, se trouvent sur place. L'abondance de l'eau qui caractérise la région (tant l'eau superficielle des moilles que celles des nappes phréatiques) est la cause d'un autre phénomène rare dans le Canton de Vaud : la dispersion de la population agricole en fermes éparses.

Dès 1824, diverses agglomérations qui constituent la grande commune de Villette établissent leur autonomie, si bien que son éclatement en six communes - Villette, Grandvaux, Cully, Riex, Epesses et Forel n'est un étonnement pour personne. Et c'est le 1^{er} janvier 1826 que les premières autorités forelloises désignées entrent en fonction.

Déjà sous l'administration de la grande commune de Villette, Forel faisait partie de la paroisse de Savigny, pourvue d'un seul cimetière et d'un seul temple à Savigny. C'est en 1869 que fut construit le temple de Forel, rénové cent ans plus tard, puis encore récemment, en l'an 2000, ses façades ayant bénéficié d'un ravalement bienvenu.

Claude Cantini (cf pp. 16-17)

Tiré de L'histoire de Forel en Lavaux des origines à la fin du dix-neuvième siècle.



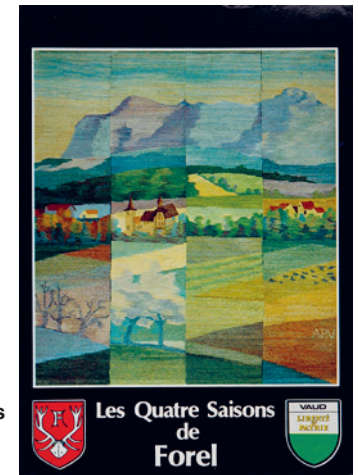
Extrait de la carte Dufour (1864).



Les communes de l'ancien district de Lavaux (av. 2008).



Avant-après : Forel.

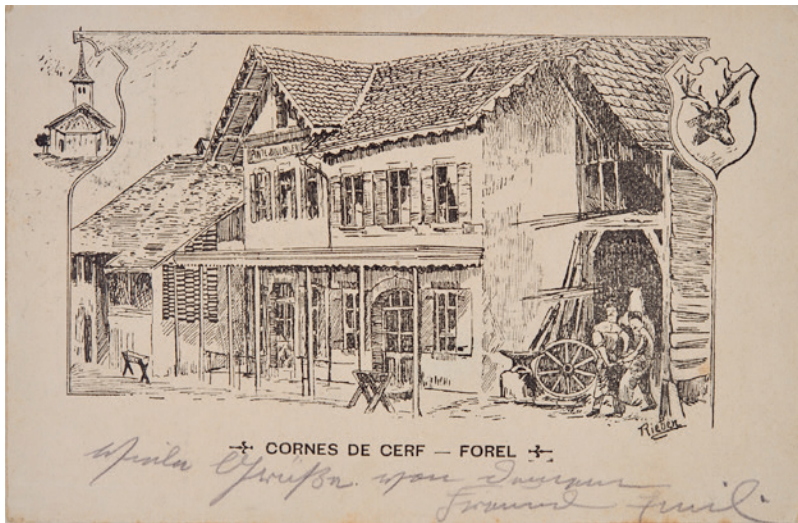


Oeuvre collective des Paysannes de Forel et environs. Tapissierie de haute lisse, 1986.



L'église et l'ancien collège devenu Maison de Commune.





Les Cornes de Cerf. Le forgeron-charron remplacé par un dragon !



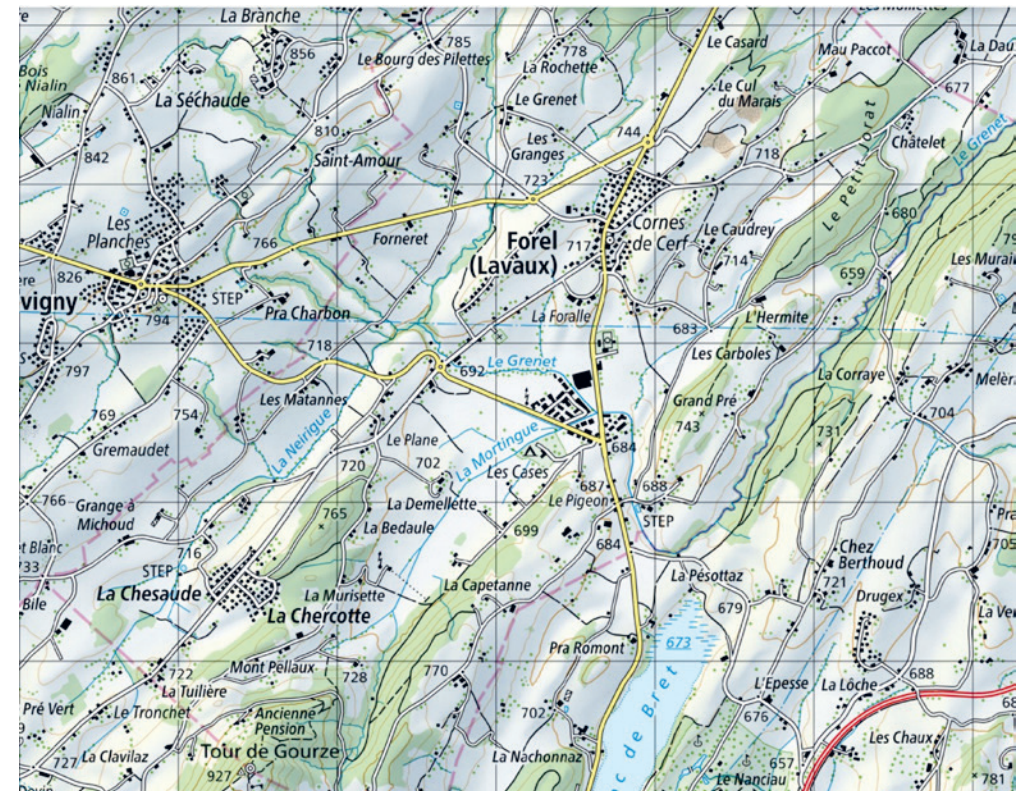
Le collège du Grenet.
© Commune de Forel



Chauferossaz. La ferme,
anciennement avec pension.



Crédits photo:
© Coll. ProLavaux + DGG





Acte de vente de la ferme En Chaufferossaz, propriété du Major Davel jusqu'à sa décapitation le 24 avril 1723. Ce bien a rapidement été vendu aux enchères par les Bernois, le 2 juillet 1723.

© Coll. ProLavaux

Le début de l'acte (orthographe d'origine).

« Christofle Samüel Muriset, donzeil de Cully, châtelain de la Parroisse de Villette, au nom de Leurs Ex.ces de la Ville et Canton de Berne nos Souverains Seigneurs, fay savoir que le vendredy deuxième juillet mille sept cent vingt trois, étant judicialement. assemblés avec les Sieurs Jures & Commis de la Discution du ci devant Major Davel, agittée par devant la Noble Justice dedite Parroisse de Villette, en execution des ordres du Noble, Magnifique & très honoré Seigneur Ballif de Lausanne en datte du 4^e Juin 1723 fondés sur un Arret Souverain; pour suivre à la vente des biens du Discutant, après avoir fait les publications au semblable cas asittées a été publiquement êscheü à honnt. Jean Henry Fauquex de la Parroisse de Villette, & ce comme étant le plus offrant & dernier encherisseur; (...) »



28.5.2026: un coup de mousquet pour clore les officialités. La Conseillère d'État et le Syndic des lieux s'en bouchent les oreilles!

© Milices vaudoises

Forel, une naissance assez harmonieuse.

La Grande Commune de Villette et ses Monts est partagée une vingtaine d'années après la création en 1803 du Canton de Vaud. Le processus est déclenché en 1822-1823 par l'envoi au Conseil d'État d'une série de pétitions des habitants d'Epesses, des Monts, de Villette et d'Aran. Celle en provenance de Forel, appuyée de 145 signatures des « ressortissants et habitants des Monts », est expédiée en janvier 1823. Deux autres seront envoyées, en appui de la première, montrant le fort désir d'obtenir l'autonomie communale.

En 1824, le Grand Conseil accepte le partage de la Commune de Villette en six communes: Cully et Chenaux (chef-lieu, Cully), Riex, Epesses, Grandvaux et Curson (chef-lieu, Grandvaux), Villette et Aran (chef-lieu, Villette) et Forel, qui comprend les monts de Villette.

Un Conseil provisoire de six membres est nommé lors d'une assemblée qui a lieu le 2 août 1824. Jean-François Noverraz, qui représente déjà les Monts aux réunions des Conseils à Cully, est choisi comme délégué à la future commune de Forel au sein de la délégation chargée du partage, dont l'acte est signé le 11 août 1826 et approuvé par le Conseil d'État le 7 octobre suivant: la commune forelloise s'étend « de la borne de la Grangettaz vers Lutry en ligne directe à la Tour de Gourze et de là en ligne directe contre les bois De Romont à l'orient ».

L'assemblée électorale de la commune est convoquée pour les 13 et 14 novembre 1826, et le premier Conseil communal en résulte, composé des citoyens (tous des hommes âgés de trente ans et plus). Le Conseil communal, réuni le 14 décembre suivant, nomme à son tour les membres de la première municipalité forelloise. Les seules charges « indemnisées » sont le syndic, les municipaux, le secrétaire, le boursier et l'huissier. Les bourgeois de la commune générale qui ont opté pour Forel ne doivent pas payer leur entrée en bourgeoisie, contrairement à ceux des cinq autres nouvelles communes du Bas.

Dès 1827, la Commune loue une chambre à En Forel, dans la ferme des Regamey, jusqu'en 1974 (malgré la construction de la nouvelle ferme en 1848) pour y tenir les séances de la municipalité et du conseil communal. Le bureau communal est ensuite transféré au collège des Cornes de Cerf, le greffier et le boursier ayant quant à eux leur bureau à domicile, le boursier jusqu'en 1987.

En 2008, les districts vaudois sont réorganisés et Forel rejoint le nouveau district de Lavaux-Oron.

Sources: conférence du professeur Etienne Hofmann (30.4.2026, Forel) et Wikipedia (lu le 1.4.2026).



Etienne Hofmann.
© JLP

Hommage à Claude Cantini.

Pierre Jeanneret, Le Courrier, 15.1.2026



Claude Cantini.
© VQH/24H

Claude Cantini a été longtemps un correspondant fidèle du journal Le Courrier, qu'il a enrichi par ses chroniques historiques locales et régionales, par exemple sur les mines de charbon d'Oron, exploitées pendant la guerre, et dont la fermeture en 1946 provoqua une impressionnante marche de protestation des mineurs sur Lausanne. Ou encore des articles sur la médecine, sur les notaires et sur les beaux arbres de notre district...

Mais l'importance du personnage va bien au-delà. Il est né en 1929 à Livourne (Toscane), dans une famille qu'il qualifiait lui-même de prolétarienne. Très tôt, le régime mussolinien, en place depuis 1922, et son embrigadement forcé dans la jeunesse, lui inspirent le dégoût du fascisme. En même temps, son père, grand lecteur malgré son modeste statut social, l'initie à la culture et notamment à l'histoire. Pendant la guerre, la famille (sauf le père mobilisé en Libye) doit fuir les bombardements et se réfugier à Pise, puis dans le village de Castagnete Carducci. A l'automne 1944, Claude peut reprendre ses études techniques en agronomie. C'est à cette période qu'il adhère au socialisme libertaire (l'anarchisme), et aussi à la Libre Pensée, auxquels il restera fidèle jusqu'à sa mort. En 1952-1953, il s'engage dans le Service civil international et participe à un camp de travail en Calabre, où il découvre l'exploitation par les grands propriétaires fonciers et la misère du Midi. Son engagement auprès des ouvriers agricoles lui vaut même quelques mois de prison. Ne voulant pas faire son service militaire, il gagne la Suisse, où il entreprend, entre 1954 et 1957, à l'hôpital de Cery, de nouvelles études d'infirmier en psychiatrie. Puis, jusqu'à sa retraite en 1989, il sera très actif sur le plan syndical dans la VPOD, devenue par la suite le SSP. Il se montre aussi critique envers la psychiatrie officielle alors pratiquée.

Ses écrits s'orientent alors vers l'étude (et la dénonciation) de l'extrême droite en Suisse. Historien autodidacte - au début un peu snobé par le milieu universitaire - il y consacre une série de brochures et de livres. Citons notamment le titre de son ouvrage majeur : *Le colonel fasciste suisse, Arthur Fonjallaz*, qui était stipendié par Mussolini, lequel, rappelons-le, voulait le rattachement à l'Italie de Nice, de la Savoie, de la Corse et du Tessin. Inlassablement, Claude Cantini n'a cessé de dénoncer les compromissions avec le fascisme d'une partie de la bourgeoisie suisse, et même de l'Eglise nationale vaudoise... Pour mémoire, le doctorat *honoris causa* octroyé à Mussolini (qui venait de conquérir l'Abyssinie en utilisant les gaz asphyxiants) par l'Université de Lausanne en 1937, ou l'horrible assassinat du marchand de bétail juif Bloch, à Payerne, à l'instigation d'un pasteur vaudois, ou encore à Genève la multiplication d'écrits antisémites de Géo Oltramare, avant qu'il ne rejoigne Paris occupée

et la Collaboration avec les Allemands. Autant d'épisodes peu glorieux de notre histoire nationale, longtemps occultés. Donc, par ses publications engagées, Claude Cantini ne se fit pas que des amis...

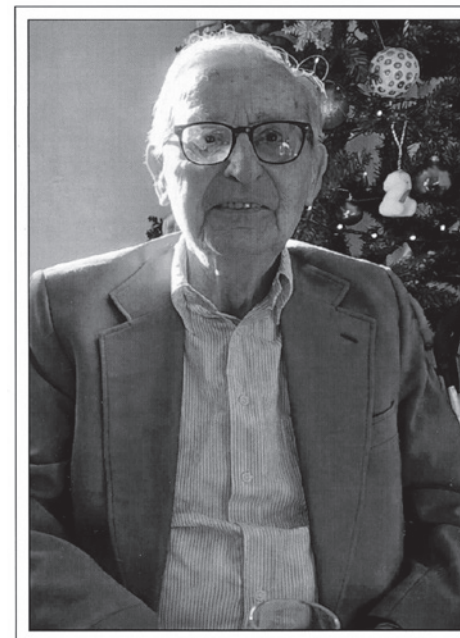
Sur le plan privé, Claude Cantini forma avec Elisabeth Cantini-Eggenberger un couple très uni, jusqu'au décès de cette dernière. Ils eurent deux fils, malheureusement disparus de leur vivant, douleur que Claude surmonta avec une grande capacité de résilience. Au quartier de la Chercotte (commune de Forel-Lavaux), dont il fut l'un des pionniers, plus tard à l'EMS Résidence Les Pergolas à Chexbres, Claude, lucide jusqu'à sa mort, a laissé de nombreux souvenirs. Disons enfin que, naturalisé suisse en 1967, Claude Cantini fut un modèle d'intégration, sans pourtant jamais renier ses origines italiennes, auxquelles il restait profondément attaché. En 2009, il reçut le Prix d'honneur de l'Association du Vieux Lavaux. Il nous a quittés le 20 décembre 2025.

Adieu Claudio, personnalité exceptionnelle, ton sens chaleureux de l'amitié et tes écrits perpétueront ta mémoire !

Pierre Jeanneret

(Avec l'aimable autorisation de la rédaction du journal Le Courrier)

Retrouvez l'entretien vidéo avec Claude Cantini réalisé par Pierre Jeanneret à Forel en 2003. Archives de la Ville de Lausanne.
<https://www.dartfish.tv/Vdeos?CR=p33203c131197m2894702&br=1>



Le courrier de remerciements de la famille.



*Je suis libre de penser, d'agir,
d'imaginer, de choisir, d'aimer,
d'accepter ou de ne pas accepter.
Je suis surtout libre
d'être qui je suis!*

Hommage à Henri Chollet.

Mercredi 22 avril 2026, au temple de Cully, de très nombreux habitants et habitantes de Lavaux, et d'ailleurs, se sont rassemblés pour rendre les honneurs à l'artisan vigneron Henri Chollet.

Henri Chollet travaillait, avec son fils Vincent, le domaine Mermetus du nom de Mermetus Chollet, leur lointain ancêtre né en 1390 à Oron-la-Ville.

Henri Chollet était un homme attentif : au sens d'observateur, avec une grande humilité vis-à-vis de ses prédécesseurs vignerons qui ont, au fil des siècles, créé le vignoble et bâti les maisons de Lavaux. Cette attention en fit un visionnaire qui perçut ce qu'il allait advenir des professions de la vigne ; il a alors anticipé, allant même jusque qu'à souhaiter cultiver des vignes qu'il n'avait pas encore ! Car Henri Chollet, bien que né d'une famille vigneronne, établie depuis plusieurs générations, n'a pas tout de suite poursuivi le travail de sa famille ; il a d'abord été dessinateur architecte, alors que son frère aîné avait repris le domaine familial.

Aussi est-ce plus tard qu'il a mûrement choisi de redevenir, comme ses ancêtres, un homme de la terre, celle du vignoble. C'est donc d'abord de rien, c'est-à-dire sans un cep de vigne – notait Blaise Duboux sur le site Internet de Arte Vitis – qu'Henri et Claire, son épouse, – à qui Henri dédie, de longue date, son chaselas Dame Claire –, se sont voués au métier de la vigne en 1975, d'abord en location, puis en achetant des vignes, ensuite comme vigneron tâcheron de la Commune de Payerne ; et ce n'est qu'en 2000 qu'ils reprendront des mains du frère aîné d'Henri le domaine familial, aujourd'hui cultivé par Vincent, le fils d'Henri et Claire, et son épouse, Valérie, tous deux diplômés en viticulture et œnologie.

Henri Chollet, comme vigneron, s'est attelé à déceler et redécouvrir le savoir-faire que d'autres avaient délaissé, confiant l'entretien de leurs murs de vigne, comme de maison, à des ouvriers venus de tous les coins d'Europe, mais souvent ignorant des techniques locales développées avec soin et opiniâtreté par les anciens de Lavaux.

C'est un homme de conscience qui nous a quittés : la conscience aiguë de tout ce qui l'entoure, des personnes comme de la terre. Cette conscience des personnes et des choses, il l'a partagée avec tous ceux et celles venus lui rendre hommage à Cully.

La modernisation, pas le modernisme, n'avait de prise sur lui que si toutes les solutions anciennes, parfois à redécouvrir, s'avéraient dépassées ou inopérantes face à des situations jamais survenues auparavant.



Henri Chollet.
© weinwelt

Henri Chollet a été tenace mais pas têtu ni entêté, opiniâtre et ferme, non sans douceur dans le verbe ; il a pratiqué l'art du possible, en visant non pas tant la perfection que la maîtrise durable de ce qu'il entreprenait, en en repoussant très subtilement les limites. Ouvert, Henri Chollet aimait se laisser surprendre et partager ses surprises ; ainsi ce cépage, redécouvert, de la mondeuse, parfois si décriée de la profession, ou son combat aux côtés d'autres passionnés pour le plant robert. C'était un entrepreneur : il a pris des risques, non sans vigueur.

En 2011, date à laquelle l'Association du Vieux Lavaux (aujourd'hui ProLavaux) lui décernait le Prix Vieux Lavaux, Henri Chollet cultivait, plus de 21 cépages rouges et blancs sur plus de 60 parcelles différentes en appellations Villette, Lutry, Épesses et Chardonne. Se sentant héritier des mille ans d'histoire du vignoble de Lavaux, à sa mesure, il sut en consolider, en entretenir et en reconstruire les anciens murs à la manière traditionnelle, chaque fois que cela était nécessaire et possible.

Enfin, Henri Chollet était un homme de paroles mais pas de parolotes, chez lui la parole était forcément action. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Jean-Gabriel Linder



Henri Chollet. © Laurent Crottet

Rapport annuel 2025 du Président lors de l'Assemblée générale du 6 mai 2026, à Forel (Lavaux).



Derrière le Grammont, la contrebande de cochons...

et un mammoth solitaire au Mont Pèlerin !



Crédits photo : © JLP

En 2025, attentif aux échanges transversaux avec d'autres associations de Lavaux, le comité a continué de tenir le cap des trois axes définis en 2023 : la préservation, l'ouverture et l'avenir.

La préservation porte essentiellement sur les collections iconographiques de ProLavaux, dont la plus grande partie remonte aux années 1850 et suivantes ; les quelques biens matériels entreposés dans un local du collège des Ruines à Cully, sont encore en cours d'évaluation, en vue de leur répartition dans des institutions muséales. Sabine Utz, conservatrice en chef du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne, s'est vu remettre quelques objets, comme dons de ProLavaux (un inventaire détaillé, en a été établi).

Le 12 juin 2025, les trois associations bénéficiaires du **Fonds Lavaux Monique Jacot**, à savoir ProLavaux, l'association des Acteurs et Actrices de Bourg-en-Lavaux (LABEL) et l'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPm), ont signé une Convention d'exploitation du Fonds Lavaux avec la Fondation Fotostiftung Schweiz à Winterthur, détentrice des droits de la totalité de l'œuvre photographique de Monique Jacot, dans le but de permettre la mise en valeur du Fonds Lavaux. Les 1843 diapositives restent conservées à Élysée Photo de Plateforme 10, à Lausanne.

Les cartes postales et les estampes. Le stage en histoire de l'art de Maena Chavanne, organisé par LPm, avait porté sur l'iconographie de Lavaux à partir des collections de ProLavaux, dont il était ressorti un rapport intitulé « Iconographie d'un paysage : étude des publications imagées de Lavaux », a fait l'objet d'un article de Maena Chavanne dans notre Bulletin d'été 2025 et d'un compte-rendu dans le Rapport annuel 2024 de LPm, illustré par des cartes postales de nos collections.

Daniel Guillaume-Gentil a créé un DVD de la soirée « cartes postales » à Saint-Saphorin, en 2024. Par ailleurs, il continue de participer aux visioconférences de l'association Memoriov pour la sauvegarde de la mémoire visuelle suisse.

L'ouverture. En mai, à l'assemblée générale tenue à la grande salle de Chardonne, a été remis le Prix Vieux Lavaux 2025, décerné à Anne-Françoise Pelot, en reconnaissance de son exceptionnel et considérable œuvre de restauratrice d'art dans nombre de monuments de Lavaux et du Canton de Vaud.

En juin, visite du Musée suisse de l'orgue dans une grange historique de Roche, un des relais routiers établi par les chanoines du Grand-Saint-Bernard. En août, la course annuelle a conduit « En face, mais derrière le Grammont » dans cette Savoie dont le Pays de Vaud fit partie jusqu'à sa prise par Berne en 1536 : occasion de se souvenir de lointaines racines. La balade historique d'octobre guidée par Matthew Richards, géologue et guide du patrimoine, a traversé les hauts de Lavaux, par chemins et sentiers de Chardonne à Puidoux.



En fin d'année, en présence de Marie-Louise Goumaz, centenaire active auprès de l'Amicale des patoisants de Savigny-Forel, le professeur Pascal Singy a tenu une conférence, bien suivie du public, sur « Le français d'ici : du patois au parler djeun's » ; une manière de construire des ponts entre les usages des uns et des autres, aujourd'hui.

L'avenir. Pour susciter l'intérêt du public pour les activités de ProLavaux, vous, membres, en poursuivez la promotion avec nous, auprès de vos ami-e-s et connaissances. Le site Internet promeut l'Association auprès des internautes ; les bulletins ProLavaux en reflètent les activités, comme l'histoire de notre région, et sont notre lien avec vous, ainsi qu'une « carte de visite » auprès du public invité.

Par courriels aux membres, en rapport avec les buts de ProLavaux, nous nous faisons aussi l'écho de l'organisation de conférence (Archives de Bourg-en-Lavaux), de concert (Association en faveur du temple de Lutry), d'éditions de livre sur Lavaux et ses villages (Jean-François Potterat ; Matthew Richards).



Pierrette Jarne et Catherine Panchaud quittent le wagon !

Le comité a tenu huit séances, au local de l'Association à Grandvaux, et fait une journée d'excursion à Château-d'Oex pour remercier Catherine Panchaud et Pierrette Jarne de leur long engagement, indéfectible et fructueux, au sein du comité ; était aussi présente Sylvie Mignot qui a, quelques mois, prêté main forte au comité, en assurant le secrétariat, avant de renoncer pour des raisons impératives de santé. Pierrette Jarne a terminé ses fonctions de trésorière à fin mai ; Pascal Jaquier a commencé en janvier 2025, puis a été élu par l'Assemblée générale. Diverses autres rencontres accompagnent les projets et activités de ProLavaux. L'équipe s'est réorganisée, après les départs de Catherine Panchaud et Pierrette Jarne ; le comité est solidement soudé, dynamique, et a, encore une fois, toute ma reconnaissance, ma confiance et mes vifs remerciements.

Merci encore à vous, ici même à Forel (Lavaux), comme à chacune et chacun des membres et ami-e-s de ProLavaux rencontré-e-s en 2025, fidèles dans l'intérêt porté aux activités de l'Association, et contribuant activement à la faire connaître auprès d'un large public.

Jean-Gabriel Linder, président



Le local du comité, dans le clocher de Grandvaux.



PROLAVAUX RECHERCHE UNE OU UN SECRETAIRE.

Non, nous ne sommes pas dans un western, cette annonce du comité de ProLavaux est très sérieuse !

Il est fait appel aux personnes intéressées, ou aux personnes qui connaissent des personnes intéressées.

Le poste de secrétaire consiste à tenir les procès-verbaux des assemblées générales et du comité (8-9/an) / assurer la correspondance courante / collaborer à l'organisation de courses et sorties.

Le Comité vous renseignera volontiers.

AGENDA

Sortie annuelle : **JEUDI 20 AOÛT**
Balade historique : **SAMEDI 3 OCTOBRE**
Conférence P. Budry : **JEUDI 19 NOVEMBRE**

Le détail d'une carte postale : à quel endroit se situe la prise de vue ?

Vos réponses à l'adresse postale (cf p. 23) ou par courriel à info@prolavaux.ch



Le détail présenté dans le bulletin n° 32 : le centre de Savigny, le car postal et le téléphone public.

Aucune réponse n'est parvenue à la rédaction.



Comité de l'Association ProLavaux – AVL

Jean-Gabriel LINDER Présidence et communication	Ch. des Colombaires 12 + 41 78 751 68 10	1096 Cully j.g.linder.2@gmail.com
Pascal JAQUIER Finance et comptabilité	Ch. du Pèlerin 11 + 41 79 391 13 18	1801 Le Mont-Pèlerin pascal.jaquier63@outlook.com
Armand DEUVAERT Relations Publiques et site internet	Ch. de Jolimont 1 + 41 79 481 99 99	1091 Grandvaux goto@vtx.ch
Daniel et Josiane GUILLAUME-GENTIL Iconographie et collections	Rue du Collège 2 + 41 79 201 97 77	1804 Corsier-sur-Vevey daniel.guillaum@bluewin.ch
Jean-Louis PALEY Édition et illustration du bulletin	Bourg de Crousaz 8 + 41 78 686 06 55	1071 Chexbres jlpchebres@ik.me

Bulletin d'adhésion à l'Association ProLavaux – AVL

Prénom

Nom

Rue

N° postal Localité

Téléphone

Courriel

Date Signature



Cotisation annuelle: membre individuel Fr. 30.- / couple Fr. 50.- / société Fr. 70.- / commune Fr. 150.-

Association ProLavaux – AVL • Case postale 1 • 1071 Chexbres
www.prolavaux.ch • CH85 0900 0000 1000 1842 0

Association ProLavaux – AVL

ProLavaux s'efforce de:

- sauvegarder et faire connaître les richesses du passé de Lavaux
- encourager la valorisation de l'histoire de Lavaux
- offrir des occasions d'échanges et de réflexion sur l'avenir de Lavaux

ProLavaux propose des:

- visites guidées
- excursions
- expositions
- conférences

**Consultez nos bulletins
sur notre site Internet:
www.prolavaux.ch**

ProLavaux collectionne des vues
anciennes et contemporaines
de Lavaux:

- cartes postales
- photographies
- dessins
- tableaux

ProLavaux conserve des
étiquettes de vin anciennes et
contemporaines du vignoble de
Lavaux.

SVP

Merci de communiquer
vos changements
d'adresse.

IMPRESSUM

Édition

Jean-Louis Paley
1071 Chexbres
+41 78 686 06 55
jlpchexbres@ik.me

Photos

Daniel Guillaume-Gentil,
Jean-Louis Paley et les sources
mentionnées

Corrections

Jean-Gabriel Linder
Jean-Louis Paley

Prochaine parution

Hiver 2026

Mise en page et impression

CopyPress Sàrl
Route du Verney 12
1070 Puidoux
+41 21 946 17 20
info@copypress.ch

Tirage

350 exemplaires



Affranchir s.v.p.

Association ProLavaux – AVL
Case postale 1
1071 Chexbres